

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2003 – 19h00

Salle polyvalente de Villemoirieu

PERSONNES PRESENTES :

- **Membres titulaires du Conseil :** Mesdames, Messieurs, ALLANDRIEU Jean, BERETTA Daniel, BOSSY Claude, BUHAGIAR Jean-Claude, CHAMPIER Jean-Claude, GENTIL Yves, HOTE Daniel, JOANON Jean, LAPORTE André, LOMBARD Robert, MOLINA Adolphe, MORNEY Roger, PELLETIER Bruno, ROUX Elisabeth.
 - **Membres suppléants du Conseil:** Mesdames, Messieurs, BLERIOT Georges, MEUGNIER Daniel,
 - **Pouvoirs :** Christian RIVAL a donné pouvoir à Roger MORNEY.
 - **Excusés :** BERNET Raymond, BLANC Jean-Claude, BONNARD Olivier, DEZEMPTTE Gérard, FRACHETTE Isabelle, MOYNE -BRESSAND Alain, RIVAL Christian, ROBERT Pierre, TUDURI Alain.
 - **DDE :** Joël JEANNE et Patrick BOURVEN.
-

Ordre du jour :

- Compte rendu de la Commission d'appel d'offre du 08/10/03 ;
- Présentation du groupement de bureaux d'études retenu pour la maîtrise d'œuvre du SCOT et nouveau planning prévisionnel ;
- Analyse de la participation aux commissions thématiques ;
- Mise en place du programme de communication et de concertation du SCOT (journal, site internet, conférences, jeunes citoyens) ;
- Nouvelle "charte graphique" ;
- Subventions du département et de l'Etat allouées au SCOT ;
- Future inscription des frais d'étude du SCOT dans le CDRA (subvention Région) ;
- Information sur les études et données nouvellement réalisées sur le territoire SCOT (porté à connaissance, prospective d'équipement commercial, schéma multimodal transport Nord-Isère...) ;

- Achat de bases de données cartographiques ;
 - Communication d'informations diverses : délibération sur la liaison Lyon Turin, recueil des actes administratifs, réalisation d'une bases de données documentaires au Syndicat disponibles pour les communes.
 - Délibération : engagement d'une démarche Agenda 21 ;
 - Questions diverses.
-

Le Président du SCOT Adolphe MOLINA remercie les personnes présentes et invite Monsieur HOTE, maire de Villemorieu, à ouvrir la soirée. Monsieur HOTE effectue une rapide présentation de sa commune et laisse la place au Président pour le déroulement de la soirée.

Monsieur MOLINA explique le but du Conseil et rajoute à l'ordre du jour une délibération lui permettant de signer une convention de partenariat avec le Conseil Général.

IL remercie Messieurs BOURVEN et JEANNE, du SANO de Vienne, pour leur présence, et invite ensuite Monsieur BOURVEN à se présenter l'assemblée. Patrick BOURVEN remplace désormais sur notre territoire Monsieur PALETTE.

1) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE DU 08/10/03

NUMERO D'OUVERTURE	ENTREPRISE / GROUPEMENT	DOMICILIATION DU MANDATAIRE	VALEUR TECHNIQUE ATOUTS/FAIBLESSES	PRIX T.T.C	DETAIL COMPLEMENTAIRES SUR LES FRAIS	COUT/REUNION SUPPLEMENTAIRE	NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL
1	<i>Groupement PROSCOT:</i> -Tertio (mandataire) -Mediaterre -Isis -Groupe 6	Marseille	Compétences dans tous les domaines à traiter dans le SCOT Antériorités sur le secteur Expériences de schéma directeurs - SCOT	208 164 €	Coût/journée : Directeur : 1200 € Experts : 1000 € Chargé d'études : 650 € Frais liés à la mission : inclus	2000 €	170
2	ACT Consultants	Paris	Compétences dans tous les domaines à traiter dans le SCOT Eloignement	157 782,30 €	Coût/journée : Directeur : 775 € Cons. séniors : 700 € Chargé d'études : 500 € Cartographie : 500 € Frais liés à la mission : 22300 €	618 €	176
3	<i>Groupement :</i> -IDES Consultants (mandataire) -CET Lyon -Latitude/Cartagène -Stratégie et territoires -TETAZ Priscilla -ASCODE SA -ACER Campestre	Lyon	Compétences dans tous les domaines à traiter dans le SCOT Antériorités sur le secteur Proximité	208 821,60 €	Coût/journée : IDES : 700 € CET : 700 € Latitude : 496,14 € Strat et ter : 700 € Itinéraire Bis : 500 € ASCODE SA : 700 € ACER Camp : 660 € Frais liés à la mission : 6800 €	700 €	257,5
4	<i>Groupement :</i> -Atelier éO (mandataire) -SETIS -JN THOMAS Consultant	Grenoble	Compétences dans tous les domaines à traiter dans le SCOT Dossier bien présenté Proximité	201 104,25 €	Coût/journée : Atelier éO : 610 € SETIS : 610 € JN THOMAS : 610 € Frais liés à la mission : 4350 €	800 €	269

5	<i>Groupement :</i> -ALGOE (mandataire) -CPC -ANATOMIE	Ecully (69)	Compétences dans tous les domaines à traiter dans le SCOT Antériorités sur le secteur Expériences de schéma directeurs - SCOT Proximité	211 261,44 €	Coût/journée : ALGOE : 900 € CPC : 670 € ANATOMIE : 450 € Frais liés à la mission : inclus		236
6	<i>Groupement :</i> -URBICAND (mandataire) -SOBERCO	Dijon	Compétences dans tous les domaines à traiter dans le SCOT Antériorités sur le secteur Expériences de schéma directeurs - SCOT Proximité	148 304 €	Coût/journée : Directeurs : 600 € Chargés d'études : 500 € Techniciens : 300 €	600 €	251
7	<i>Groupement :</i> -SCET (mandataire) -MICHELOT J-L <i>Sous-traitance avec :</i> TRANSITECT	Lyon	Compétences dans tous les domaines à traiter dans le SCOT Proximité Manque d'organisation du dossier	177 672 €	Coût/journée : Chef de projet SCET : 750 € Spécialistes SCET : 850 € Chargé d'études SCET : 550 € Michelot : 600 € Transitect : 600 € Frais liés à la mission : 10800 €	800 €	208

Les membres de la CAO choisissent ont donc décidé d'attribuer le marché au groupement URBICAND-SOBERCO Environnement pour le montant de 148 304 € TTC.

2) PRESENTATION DU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES RETENU POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SCOT ET NOUVEAU PLANNING PREVISIONNEL

Monsieur MOLINA demande à Mme GENTIL à venir présenter les personnes qui seront appelées à travailler sur notre territoire.

A) LE GROUPEMENT

- URBICAND : spécialiste élaboration de projets de territoire et documents d'urbanisme**
 - **Coordination, synthèse et stratégie**
 - **Analyses socio-économiques, d'aménagement du territoire**
 - Anne Gentil, Vianney Passot

- SOBERCO ENVIRONNEMENT : spécialiste environnement**
 - **Synthèse et stratégie pour développement durable**
 - **Analyses paysage, agriculture et forêt, patrimoines, ressources et risques, déplacements et transports**
 - Arnaud Tresvaux, Fabienne Theuriau, Florence Bignon

B) FINALITES DU SCOT

- Un document d'orientations spatiales qui :**
 - **fixe les grands équilibres à préserver**
 - **traduit le projet d'aménagement et développement durable intercommunal**

- Un document de référence qui**
 - **s'impose aux PLU et opérations d'aménagement importantes**
 - **oblige le Syndicat à veiller à son bon respect**

C) PRINCIPES POUR L'ELABORATION

- Autorité du Syndicat Mixte sur toute la démarche**
= **écoute, négociation, arbitrage et décision**
= **Comité de pilotage + comité syndical**

- Participation des élus municipaux, acteurs, citoyens**
= **information, réflexions, propositions, débats**
= **commissions, communications, réunions publiques**

D) METHODE D'ELABORATION = 4 GRANDES ETAPES :

- ❑ **Diagnostic, projets et enjeux**
- ❑ **Grandes orientations**
- ❑ **Élaboration du document d'orientations spatiales**
- ❑ **Mise en forme du dossier et arrêt du projet**

D1 - DIAGNOSTIC

- Analyses terrain, documentaire et statistiques, cartographie
- Rencontres des EPCI, acteurs, partenaires
 - ✓ Notes intermédiaires
 - ✓ **Présentation et discussion en commissions thématiques**
- Compléments, rédaction et mise en forme Diagnostic
 - ✓ Document n°1 : « Diagnostic »
 - ✓ **Présentation et débat en Groupe de Pilotage**
 - ✓ Document résumé
 - ✓ **3 commissions territoriales**
 - ✓ **Réunion plénière avec Personnes Publiques Associées**

D2 - GRANDES ORIENTATIONS

- Préparation réflexions
 - ✓ Notes de réflexions et propositions
 - ✓ **3 ou 4 ateliers de réflexions sur les enjeux, ouverts aux acteurs**
- Élaboration scénarios
 - ✓ Document n°2 : « Scénarios »
 - ✓ **Groupe de pilotage**
 - ✓ **Réunion plénière -séminaire- avec membres des ateliers**
 - ✓ **Débat d'orientation en Comité Syndical**
- Élaboration esquisse PADD
 - ✓ Document n°3 : « Esquisse PADD »
 - ✓ **Groupe de pilotage**
 - ✓ Document Résumé

D3 - DOCUMENT D'ORIENTATION

- Élaboration Plans, loupes, textes
 - ✓ Document n°4 « Proposition de document d'orientation »
 - ✓ **Groupe de pilotage**
 - ✓ **3 ou 4 ateliers**
 - ✓ **3 commissions territoriales**
- Recueil des compléments et modifications
 - **Groupe de travail**
 - **Concertation informelles**

D4 - MISE EN FORME ET ARRÊT

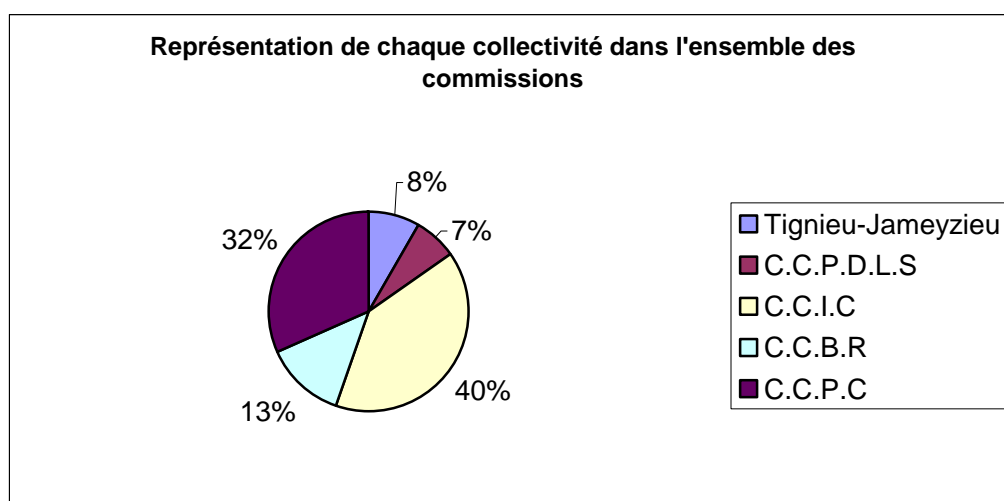
- Rédaction, mise en page, illustration 1ère version
 - ✓ « Projet de SCOT – 1ère version »
 - ✓ **réunion plénière des communes et acteurs**
 - ✓ Document résumé
 - ✓ **Exposition**
 - ✓ **3 réunions publiques**
- Modifications de la 1ère version
 - ✓ « Projet de SCOT »
 - ✓ **Groupe de pilotage**
 - ✓ **Comité Syndical pour arrêt du projet**

E) CALENDRIER

- Phase 1 – Diagnostic** : avril 2004
- Phase 2 – Orientations** : juillet-septembre 2004
- Phase 3 – Document d'orientation** : décembre 2004-janvier 2005
- Phase 4 – Dossier et arrêt** : avril - mai 2005
- Consultation des services** : juin-septembre 2005
- Enquête publique** : octobre-décembre 2005
- Approbation du SCOT** : février 2006

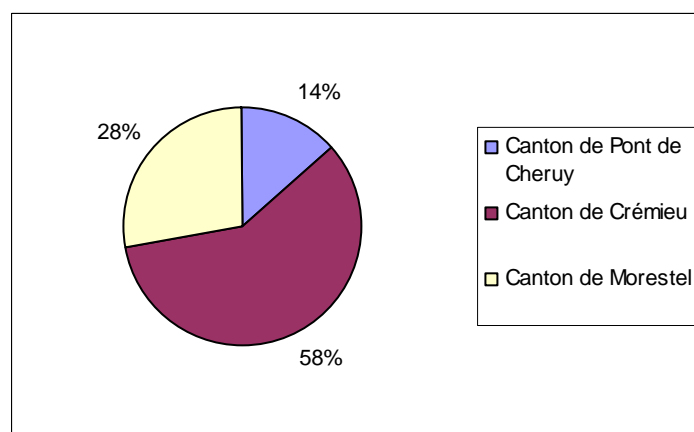
3) ANALYSE DE LA PARTICIPATION AUX COMMISSIONS THEMATIQUES

	Déplacements	Economie	Environnement	Social	Total	
Tignieu-Jamezieu	2	1	2	2	7	85
C.C.P.D.L.S	1	3	1	1	6	
C.C.I.C	8	9	10	10	34	
C.C.B.R	4	2	2	3	11	
C.C.P.C	5	9	8	5	27	
Total	20	24	23	21		
88						



A) NOMBRE D'ELUS PAR COMMISSIONS TERRITORIALES AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL NE PARTICIPANT PAS AUX COMMISSIONS THEMATIQUES

Canton de Pont de Cheruy	13
Canton de Crémieu	56
Canton de Morestel	27
Total	96



B) ANALYSE DE LA PARTICIPATION PAR COLLECTIVITES

CCPDLS	
Charvieu -Chavagneux	2
Anthon	1
Villette d'Anthon	1
Chavanoz	1
Janneyrias	1
Pont de Cheruy	0
TOTAL	6

CCBR	
La Balme Les Grottes	6
Hières Sur Amby	3
Parmilieu	0
St-Baudille de La Tour	0
Verna	0
TOTAL	9

CCIC	
Veyssilieu	8
Annoisin -Châtelans	5
Moras	4
Panossas	4
Crémieu	2
Frontonas	2
Villemorieu	1
Leyrieu	1
Chozeau	1
Chamagnieu	1
Dizimieu	1
Sic.-St Jul. et Carisieu	1
Soleymieu	1
Vertrieu	1
St-Romain de Jalionas	0
Optevoz	0
TOTAL	33

CCPC	
Passins	4
Vezeronce Curtin	3
Les Avenières	3
Morestel	2
Porcieu -Amblagnieu	2
Veyrins - Thuellin	2
Creys -Mépieu	1
Le Bouchage	1
Brangues	1
Montalieu - Vercieu	1
Charette	1
Bouvesse - Quirieu	1
Courtenay	1
St-Victor de Morestel	1
Sermérieu	1
Vasselin	1
Arandon	1
St-Sorlin de Morestel	0
TOTAL	27

C) SYNTHESE DE LA PARTICIPATION AUX COMMISSIONS DU SCOT PAR EPCI

	nombre de conseillers (tit et sup)	dont ne participant pas	Total des participants	Communes non représentées
Tignieu-Jameyzieu	4	2 (sup)	7	0
C.C.P.D.L.S	13	7 (4 tit et 3 sup)	6	1 : Pont de Cheruy
C.C.I.C	11	4 (sup)	34	2 : Optevoz, St Romain
C.C.B.R	2	0	11	3 : Vernas, Saint Baudille, Parmilieu
C.C.P.C	16	0	27	1 : Vezeronce-Curtin
TOTAL	46	13	85	7

Suite à cette présentation, le président du Syndicat constate la faible participation des élus de la communauté de communes Porte Dauphinoise de Lyon Satolas. Il informe les membres du Conseil Syndical que ce fait a été formalisé par un courrier au président de la communauté de communes, resté sans réponse à ce jour.

Un nouveau contact sera pris pour rappeler aux élus que les décisions qui seront formalisées à travers le SCOT devront être appliquées à tous les PLU.

4) MISE EN PLACE DU PROGRAMME DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION DU SCOT

A) JOURNAL « VOTRE TERRITOIRE DEMAIN »

Prix de revient du journal TTC (8 pages, 170g, quadricolore) =

- + Conception graphique = 2024 € ;
- + Impression de 28 000 exemplaires = 4585 € ;
- + Publipostage sur 25 608 foyers = 1573 € ;

TOTAL = 8 182 €, soit 0,29 €/exemplaires.

B) SITE INTERNET [HTTP://WWW.SCOT-HRD.FR](http://www.scot-hrd.fr)

Prix de revient TTC du site internet (34 pages) =

- + Réalisation du site = 2 499 € TTC dont :
 - Conception de la charte graphique = 687 € TTC ;
 - Réalisation des pages web = 1 812 € TTC ;
- + Dépôt du nom de domaine et hébergement = 831 € TTC ;

TOTAL = 3 330 € TTC.

C) CONFERENCES « LES ECHANGES DU SCOT »

Des idées d'autres conférences sont déjà en gestation, cependant n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes quant à des problématiques particulières que vous souhaiteriez voir abordées :

- + Urbanisme, grands projets, paysages et biodiversité.
- + Le logement social en milieu rural : mixité et solidarité.
- + Transports en commun en milieu rural : de nombreuses contraintes pour quelles solutions ?
- + L'agriculture du SCOT et son rôle : évolutions, impacts et perspectives.
- + Pression foncière et étalement urbain : quels outils pour les maires ?
- + Friches urbaines : les enjeux d'une reconquête !
- + Ville et trame verte : appréhension d'un concept et reconnaissance d'une réalité.

D) LES « JEUNES CITOYENS »

Un travail d'éducation à l'aménagement du territoire et à la citoyenneté auprès des jeunes du territoire !

3 lycées sont partenaires :

- + lycée La Pléiade de Pont de Chéruy : travail avec les premières ;
- + lycée Paul Claudel de Villemoirieu, travail avec le BTS Services en milieu rural envisagé ;
- + lycée Camille Corot de Morestel : travail avec les premières en collaboration avec la CCPDC sur le projet du parc d'activités du Pays des Couleurs.

5) NOUVELLE "CHARTRE GRAPHIQUE"

La nouvelle charte graphique, réalisée par le syndicat, est présentée à l'assemblée.

6) SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT ET DE L'ETAT ALLOUEES AU SCOT

Pour 2003, l'Etat alloue au SCOT **40 000 Euros** au titre de la DGD (Dotation Globale de Décentralisation).

Le Département a décidé d'attribuer une aide forfaitaire de 1 500 Euros par commune, soit **69 000 Euros**, sur toute la durée du SCOT. En 2003, le SCOT recevra une aide de **11 500 Euros**.

30 % des frais d'étude pourront peut être être pris en charge par la Région au travers de l'avenant du CDRA (**soit 45 000 Euros**).

7) ACHAT DE BASES DE DONNEES CARTOGRAPHIQUES

Le Syndicat a dû acheter, pour les besoins de l'étude, des données cartographiques à l'IGN, qui seront **mobilisables par les communes en fonction de leurs besoins** :

SCAN 25 : 10 dalles pour les 3 cantons + 2 dalles "périphériques" = 1 800 € HT ;

SCAN 100 : 1 dalle pour couvrir les 3 cantons = 300 € HT ;

BD TOPO (Contenu approximatif du 1 : 25 000 IGN) : 9 120 € HT.

TOTAL = 11 837,10 € (TVA=5.5%)

La BD Orthophoto (d'une valeur de 5 130 € HT + TVA 19,6 %) a été obtenue gratuitement par le biais d'une convention auprès du Conseil Général.

8) INFORMATION SUR LES ETUDES ET DONNEES NOUVELLEMENT REALISEES SUR LE TERRITOIRE SCOT

- ✚ **Le Porté à connaissance de l'Etat** réglementaire nous a été fourni, celui concernant les enjeux de l'Etat est en instance de l'être.
- ✚ La DDE, en collaboration avec la CCI Nord-Isère, a fait réaliser une **étude de prospective d'équipement commercial sur les trois SCOT du Nord-Isère**. Ainsi, quatre scénarios nous sont proposés afin de nous aider dans nos choix d'orientations de développement commercial pour les années futures.
- ✚ **Un Schéma multimodal des transports Nord-Isère**, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général, est en cours de réalisation. Les premiers éléments de l'étude vous sont transmis en vue d'éventuelles remarques. Attention cependant à ne pas tenir compte d'une des propositions du bureau d'étude concernant la redéfinition de la nature et du positionnement des échangeurs : les services du Conseil Général comme le Syndicat Mixte ont vivement réagi en réaffirmant qu'il n'était plus temps de redébattre sur de tels sujets (voir la copie jointe du courrier envoyé au conseil général).

9) COMMUNICATION D'INFORMATIONS DIVERSES

✚ Délibération sur la liaison Lyon Turin :

Objet : Positionnement du SCOT sur le projet d'itinéraire fret Lyon-Turin

L'Etat et RFF ont mené cet automne 2003 une large consultation des collectivités concernées par le volet fret de la liaison ferroviaire Lyon-Turin.

Les élus membres du SCOT se sont réunis en mairie des Avenières pour débattre avec RFF, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, des différentes options du tracé fret Lyon-Turin.

Après débat et réflexion, les élus s'accordent et délibèrent, sur proposition du président A.MOLINA, par 21 voix pour et 1 contre, pour valider les points suivants :

1- Le développement du fret ferroviaire est nécessaire et la réalisation d'une nouvelle liaison transalpine est donc importante pour acheminer les marchandises, afin de limiter la hausse du trafic des poids lourds, pour des raisons de sécurité routière, de qualité de vie (pollution) et de desserte des villes et agglomérations ;

2 - L'option Bas Dauphiné est l'option préférable en de nombreux domaines (difficultés techniques, fonctionnalité, impacts sur l'environnement...);

3 - Cependant, la réalisation de l'option Bas Dauphiné devra prendre en compte les amendements techniques proposés au cours de la réunion et sera soumise à la prise en compte maximale des impacts sur les populations riveraines (visuels, sonores...) et l'environnement. Les habitants ne devront en aucun cas voir leur qualité de vie dégradée par cette nouvelle ligne.

4- Cette volonté marquée des élus de "protéger" leur population est une condition sine qua none à la réalisation de cette option Bas Dauphiné. Les futures mesures de protection et de prévention pour la population devront être obligatoirement présentées et débattues avant toute continuation du projet.

✚ Recueil des actes administratifs :

Un recueil des actes administratifs du Syndicat est disponible depuis 6 mois au siège du Syndicat.,

✚ Réalisation d'une bases de données documentaires :

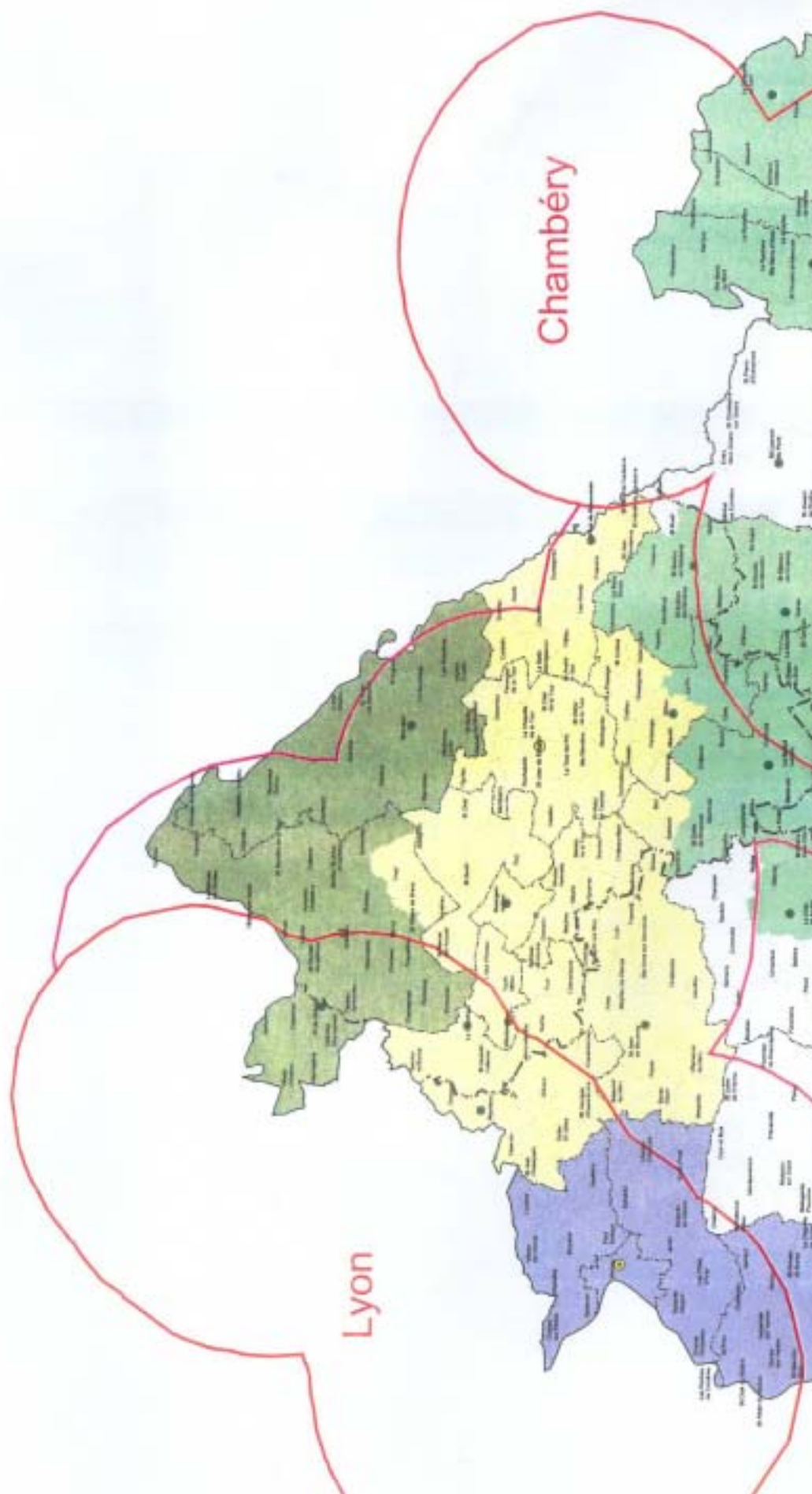
Le Syndicat a vocation a devenir une base de soutien et de conseils techniques en aménagement sur les trois cantons. Ainsi, il tente de réaliser une base de données documentaires que les communes pourront mobiliser selon leurs besoins : voir la liste jointe.

✚ Périmètre des 15 km et de la constructibilité limitée après la loi Urbanisme, Habitat et Construction du 2 juillet 2003 (page suivante).

Les communes situés dans ce périmètre (**canton de Pont de Chérury et sud-ouest de l'Isle Crémieu**) doivent demander l'accord du président du syndicat mixte pour l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones.



Isère - Unités urbaines de plus de 50 000 habitants (1999)
et schémas de cohérence territoriale au 1er Janvier 2002



10) DELIBERATIONS :

A) ENGAGEMENT D'UNE DEMARCHE AGENDA 21 :

Texte de délibération

Objet : Mise en place d'une démarche agenda 21

Le Président A.MOLINA fait la proposition aux membres du Conseil d'engager une démarche Agenda 21 à l'échelle du SCOT.

Les principaux axes de travail de la démarche consisteront en une plus grande implication sur la concertation, une prise en compte transversale de l'environnement, ainsi que la mise en place d'une démarche d'évaluation des actions engagées.

Les membres du Conseil Syndical, par _ voix pour, _ contre, _ abstentions, approuvent l'engagement d'une telle démarche à l'échelle du SCOT.

B) CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GENERAL

Texte de délibération

Objet : Convention de partenariat entre le Syndicat Mixte et le Conseil Général de l'Isère pour l'élaboration du SCOT du Haut-Rhône Dauphinois

Après avoir entendu l'exposé du Président relatif à la proposition de soutien du Conseil Général de l'Isère pour mener à bien l'élaboration du SCOT du Haut Rhône Dauphinois (aide financière, mise à disposition d'études, conseils sur les enjeux départementaux...), impliquant logiquement la mise en œuvre d'une concertation active avec le Conseil Général (invitation aux conseils syndicaux, participation aux commissions de travail...).

Le conseil syndical :

- sollicite le soutien technique et financier du Conseil Général pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale.
- Autorise le Président à signer la convention entre le Conseil Général et le Syndicat Mixte qui aura pour objet la définition des modalités de partenariat entre les deux structures.

P.J :

- Etude relative à l'élaboration d'un schéma multimodal des transports et infrastructures Nord-Isère ;
- Données disponibles au Syndicat Mixte ;
- Courrier envoyé au Conseil Général au sujet des échangeurs A 48.

Adolphe MOLINA
Président du Syndicat Mixte

